

ANNEXES

ANNEXE 1  
ENQUÊTE ASSAINISSEMENT AUTONOME

- Tableau A3-1 Synthèse des réponses

**SCHEMA D'ASSAINISSEMENT - COMMUNE DE SAINT-LYS**  
**Tableau A3-1 : Synthèse des questionnaires**

78 questionnaires exploités

**Généralités**

	"-10ans"	"10 ans"	"20 ans"	"30 ans"	"> 50 ans"	PR
<i>Age habitation</i>	19	18	27	4	9	1
	Permanente	Vacances	Jamais	Rarement	PR	
<i>Occupation</i>	73	5	0	0	0	

**Structure de la parcelle**

	Argile	Argile + galets	Sable	Graviers	Assez perméable	PR		
<i>Nature des sols</i>	0	45	1	1	17	15		
	Oui	Non	PR					
<i>Humidité</i>	21	37	20					
	Surface	0.5m	1m	2m	3m	>3m	pas de nappe	PR
<i>Profondeur nappe</i>	3	4	7	3	1	16	11	33
	Plat	Leg ,pentu	assez pentu	très pentu				
<i>Terrain</i>	47	24	2	5				

**Type de rejets**

	Fosse septique	Fosse étanche	Epandage	Tertre	Filtre à sable	Puisard	Fossé/Ruisseau	PR
<i>Rejets</i>	71	1	45	0	16	17	16	3

**Fosse septique**

	Oui	Non	Fosse étanche	PR		
<i>Existence</i>	71	3	1	3		
	"<10ans"	"10 - 15 ans"	"15 - 25 ans"	" > 25 ans "	Pas de fosse	PR
<i>Age de la fosse</i>	25	17	25	5	3	3
	<5 ans	Pas de vidange	PR			
<i>Dernière vidange</i>	42	7	29			
	Oui	Non	PR			
<i>Bac dégraisseur</i>	41	37	0			

**Problèmes**

	Oui	Non	PR
<i>Odeur fosse</i>	27	29	22
<i>Ouvrage inondé</i>	3	17	58
<i>Débordement d'ouvrages</i>	5	21	62

PR : Pas de réponse

ANNEXE 2

INVESTIGATIONS DE TERRAIN

- Tableau A4-1 : Récapitulatif des points de mesure
- Tableau A4-2 : Résultat des tests de perméabilité.
- Tableau A4-01 à A4-10 : Descriptifs des fosses pédologiques

**Tableau A4-1 : SCHEMA D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE**

**APTITUDE A L'ASSAINISSEMENT AUTONOME**

Localisation des mesures de terrain (tarière, profils pédologiques, essais de perméabilité)

Dénomination	Surface en ha	Nbr. de sondages	densité obs. / ha	Nbs de profils et n°	Essais perméabilité
Mescurt - Mestré - Ramoun Filhol	0,69	21	30	0	1
Aulières - Embarrecoucut Pontala	0,38	10	26	0	0
Bourg Rive Droite	1,16	27	23	1 S1	1
La Bordette - La Rivière	0,13	4	31	0	0
Le moulin de la jalousie	0,19	4	21	0	1
Boiris	0,21	6	29	0	0
Buhette	0,06	3	50	0	0
Boutet	0,26	6	23	1 S9	1
Métairie de Marsoulan	0,16	4	25	0	0
Souliquères - Mingesèbes - Bourdet - Lespazé	0,13	3	23	0	0
Castera	0,09	4	44	0	0
Picharrot - Craville - Malebranque	2,51	62	25	12 S3/4/5/10	3
	0,1	5	50	0	0
	1,68	35	21	8 S6/8/12	2
<b>TOTAL</b>	<b>7,75</b>	<b>194</b>		<b>22</b>	<b>9</b>

**Tableau A4-2 COMMUNE DE SAINT-LYS**  
**TEST DE PERMEABILITE**

Mesures du : mai-98

N°	Lieu-dit	Occupation sol	Nature sol	Pente	Profondeur test	Volume saturation	Volume test	Coefficient de perméabilité
1	La Gironde	Friches	Limono-argileux	< 4%	60 cm	30 litres	60 cl	40,2 mm/h
2	Mescurt	Blé	Argile	< 4%	60 cm	25 litres	0,5 cl	3,35 mm/h
3	Piscine	Prairies	Limono-argileux	< 4%	60 cm	50 litres	45 cl	30,15 mm/h
4	Mingesèbes-est	Terrain vague	Limono-argileux	< 4%	60 cm	25 litres	0,5 cl	3,35 mm/h
5	Souliguères	Terrain vague	Argile	< 4%	60 cm	20 litres	0,5 cl	3,35 mm/h
6	Plaine de Malebranque	Prairies	Limono-argileux	< 4%	60 cm	40 litres	0,5 cl	3,35 mm/h
7	Malebranque	Prairies + arbres	Argile + cailloux	< 4%	45 cm	80 litres	85 cl	56,95 mm/h
8	Lespazé	Prairies	Limono-argileux	< 4%	60 cm	50 litres	20 cl	13,4 mm/h
9	Boiris	Prairies	Limono-argileux	< 4%	50 cm	25 litres	0,5 cl	3,35 mm/h

SAINT-LYS - Série sol 10

	Profil	Horizons	Analyse	Mesure K	Pente	Niveau nappe
0	---					
10	---	limon fin				
20	---	taches hydrom				
30	---					
40	---	limon fin	A 18			
50	---	p gley	L 57 S 25			
60	---					
70	---	argile limoneux	A 34			
80	---	pseudo gley	L 41 S 25			
90	---					
100	---	argile limoneux				5 à 6 m (mais nappe perchée)
110	---	pseudo gley		KT = 8 mm/h		
120	---					
130	---					
140	---					
150	---	compacité croissante				
160	---					
170	---					
180	---					
190	---					
200	---					

SAINT-LYS - Série sol 12

	Profil	Horizons	Analyse	Perméabilité	Pente	Niveau nappe
0		Limons	d'après DDA 31	faible	1% près du ruisseau 5% dans la partie haute	2,5
10		Limons argileux localement				
20						
30						
40						
50						
60						
70						
80						
90						
100						
110						
120						
130						
140						
150						
160						
170						
180						
190						
200						



SAINT-LYS - Série sol 13

	Profil	Horizons	Analyse	Mesure K	Pente	Niveau nappe
0		<p>limon argileux</p> <p>argile</p>		<p>in situ -&gt; 30 mm/h</p>	<p>&lt; 4%</p>	<p>2,2</p>
10						
20						
30						
40						
50						
60						
70						
80						
90						
100						
110						
120						
130						
140						
150						
160						
170						
180						
190						
200						

SAINT-LYS - Série sol 20  
(à partir profil SY6)

	Profil	Horizons	Analyse	Mesure K	Pente	Niveau nappe
0	---					
10	---	limon	A 16			
20	---	20% cailloux	L 47 S 36			
30	---					
40	---		A 13			
50	---	limon	L 47			
60	---	30% cailloux	S 40	-57 mm/h	< 4%	localement 0,60 m
70	---	limon argileux	A 29			
80	---	40% cailloux	L 29 S 42			
90	---					
100	---					
110	---					
120	---	argilo limoneux				
130	---	avec P gley				
140	---	(caillouteux)				
150	---					
160	---					
170	---					
180	---					
190	---					
200	---					

SAINT-LYS - Série sol 21  
(profil type = SY7)

	Profil	Horizons	Analyse	Mesure K	Pente	Niveau nappe
0		limon avec taches hydrom		mesure à 0,45 m K = 56 mm/h	pente 1%	1,00
10						
20						
30						
40						
50		limon argileux P gley et grès CX 30%				
60						
70						
80						
90		limon argileux CX 60% - sans hydromorphie				
100						
110						
120		argile p gley				
130						
140						
150						
160						
170						
180						
190						
200						

Remarque : la mesure K donne une valeur très élevée

**SAINT-LYS - Série sol 22**  
 (talus de terrasse - pente 20%)

	Profil	Horizons	Analyse	Mesure K	Pente	Niveau nappe
0	<p>limons argileux argile</p>	<p>forte hétérogénéité due au colluvionnement de forte pente</p>	<p>néant</p>	<p>pas de mesure</p>	<p>20%</p>	
10						
20						
30						
40						
50						
60						
70						
80						
90						
100						
110						
120						
130						
140						
150						
160						
170						
180						
190						
200						

Pierrosité généralement forte

**SAINT-LYS - Série sol 23**  
(glacis colluvial Touch)

	Profil	Horizons	Analyse	Mesure K	Pente	Niveau nappe
0		<p>limon argileux taches hydrom</p> <p>argile à pseudo gley</p>		<p>-&gt; 3,35</p>	<p>&lt; 4%</p>	<p>3,30 à 5,00 mais nappe perchée</p>
10						
20						
30						
40						
50						
60						
70						
80						
90						
100						
110						
120						
130						
140						
150						
160						
170						
180						
190						
200						

**SAINT-LYS - Série sol 24**  
 (alluvion Touch - sols bruns lessivés)

	Profil	Horizons	Analyse	Mesure K	Pente	Niveau nappe
0		limon  limon  limon argileux  argile	A 12% L 38% S 50%	perméabilité faible  KT	< 4%	pas d'observation
10						
20						
30						
40						
50						
60						
70						
80						
90						
100						
110						
120						
130						
140						
150						
160						
170						
180						
190						
200						

**SAINT-LYS - Série sol 25**  
(Terrasse de Mingesèbes - boulbènes avec grep à profondeur variable)

	Profil	Horizons	Analyse	Mesure K	Pente	Niveau nappe
0		<p>limon</p> <p>limon argileux avec pseudo gley</p> <p>limon argileux avec grep</p> <p>argile avec galets</p> <p>niveau de graves assez filtrantes</p>		K 3,3	< 4%	0,70 à 1,40 m
10						
20						
30						
40						
50						
60						
70						
80						
90						
100						
110						
120						
130						
140						
150						
160						
170						
180						
190						
200						

ANNEXE 3  
DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT  
AUTONOME



# FOSSE SEPTIQUE TOUTES EAUX

La fosse septique toutes eaux constitue un **prétraitement des eaux vannes + eaux ménagères**. Elle réalise la **décantation** des matières solides et la **liquéfaction** par digestion anaérobie des boues.

## Mise en place

- placée le plus près possible de l'habitation avec une conduite d'amenée de pente comprise entre 2 et 4 % pour éviter les risques de colmatage par les graisses.
- lit de pose : constitué de sable, épaisseur 0.1 m, plan, horizontal.
- le niveau d'entrée de la fosse est plus haut que celui de la sortie.

## Ventilation

Les gaz générés dans la fosse doivent être évacués.

- l'entrée d'air se fait par la canalisation de chute des eaux usées qui est prolongée jusqu'à l'air libre au dessus de l'habitation.
- l'extraction des gaz est assurée par un extracteur. La canalisation d'extraction est prolongée au dessus de l'habitation.

## Dimensionnement

- les tuyaux de chute et de ventilation doivent avoir un diamètre de 100 mm minimum.

nombre de pièces	nombre de chambres	volume mini ( m <sup>3</sup> )
jusqu'à 5	jusqu'à 3	3
6	4	4
7	5	5

## Bac à graisses

- utile quand la fosse est située à plus de 15 m de l'habitation.
- placé à moins de 2 m de l'habitation (avant la fosse).
- volume minimal : - eaux de cuisine seules : 200 l  
- eaux ménagères : 500 l

## Entretien

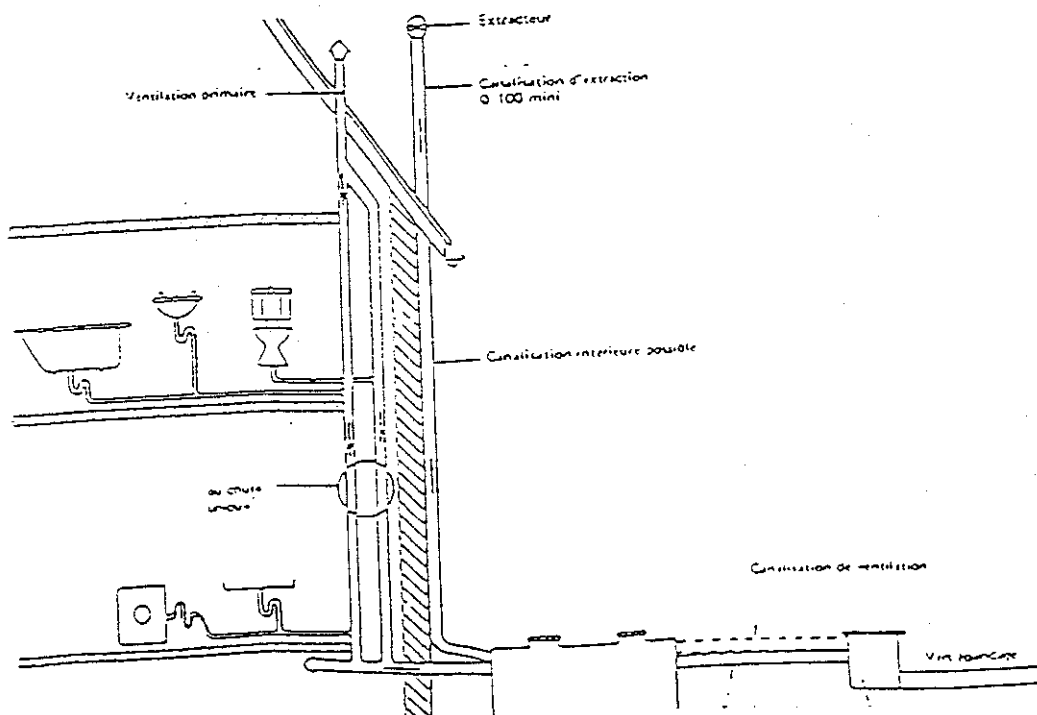
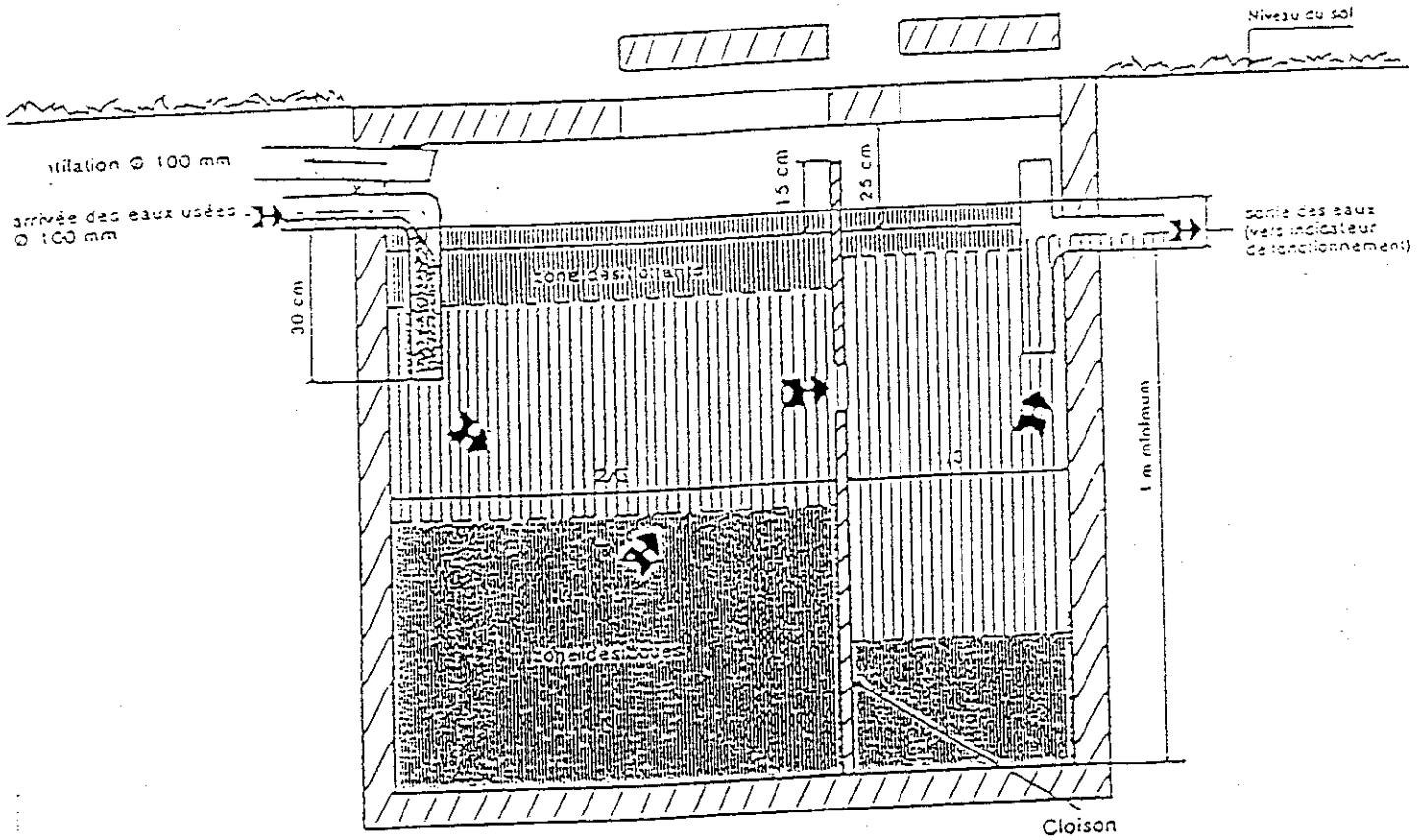
Pour éviter le colmatage des épandages souterrains ou des filtres à sable.

- vidange tous les 5 ans pour la fosse
- nettoyage, vidange et curage tous les 4 mois pour le bac dégraisseur

## Coût

- environ 4000F pour une fosse de 3 m<sup>3</sup>

# FOSSE SEPTIQUE TOUTES EAUX



# EPANDAGE SOUTERRAIN A FAIBLE PROFONDEUR

Filière prioritaire la plus efficace : le sol constitue le système épurateur et le moyen dispersant.

## Cas d'utilisation

- type de sol : classe I  
 pente < 15%  
 substratum imperméable > 2 m  
 nappe > 2 m pas d'hydromorphie sur 1.20 m  
 charge caillouteuse faible  
 $20 < K < 500$  mm/h ou sable / sable limoneux entre 0.40 et 1.20 m
- distance de 3 m des arbres (problème de racines)
- distance de 5 m de l'habitation, 3 m des clôtures
- distance de 35 m de tout puits destiné à l'alimentation humaine
- espace disponible en contrebas de l'habitation : 250 m<sup>2</sup> (pour 3 tranchées de 15 m environ)
- superficie mini de la parcelle : 1500 m<sup>2</sup>

## Matériel

- granulats : - sable + gravier ( d < 40 mm )  
 - pas de rôle épurateur  
 - assurent la rétention et la répartition correcte des effluents
- tuyaux d'épandage: - diamètre > 100 mm  
 - diamètre des orifices > 5 mm  
 - espacement des orifices de 10 à 30 cm
- regard de répartition des effluents : - assure l'égale répartition dans les tuyaux d'épandage  
 - évite la stagnation des eaux
- tés ou regard de bouclage
- géotextile : - feuille anticontaminante perméable à l'air et à l'eau recouvrant les tuyaux pour éviter le colmatage de ceux-ci.

## Dimensionnement

- fond des tranchées situé à 60 cm minimum sous la surface du sol ( 1 m maxi )
- fond horizontal
- tranchées parallèles
- épaisseur de gravier en fonction de la largeur de la tranchée :

largeur tranchées (m)	épaisseur gravier (m)
0.50	0.30
0.70	0.20

- dimensionnement :

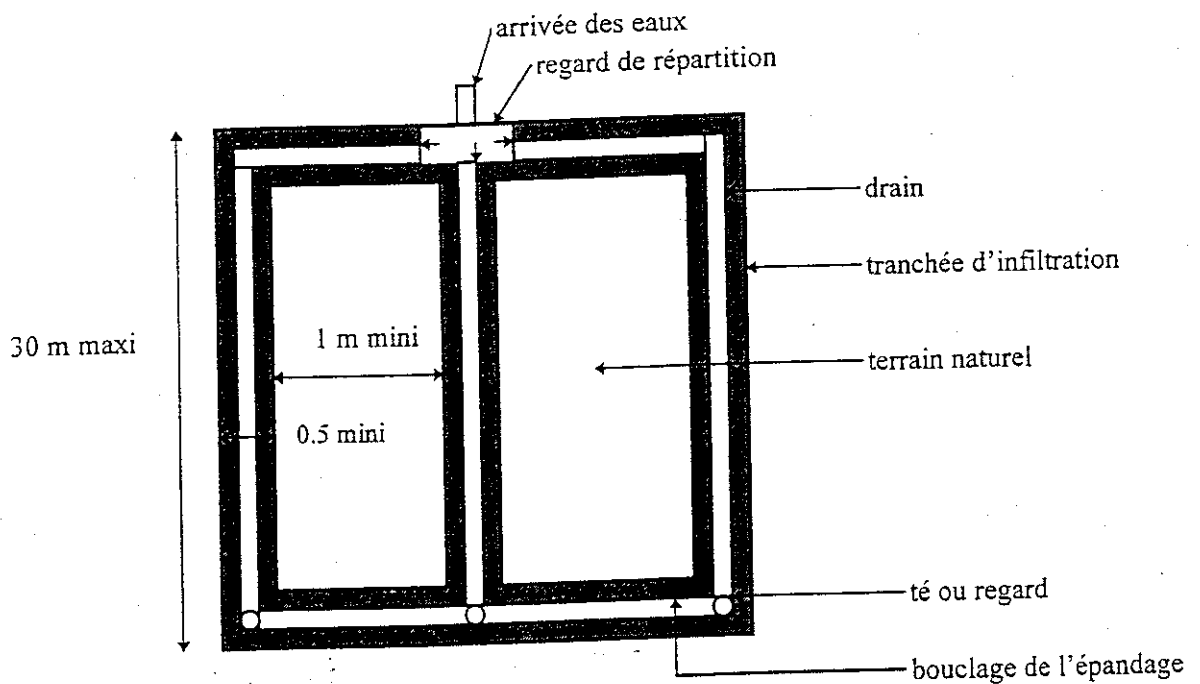
nombre de pièces principales	nombre de chambres	longueur des tranchées ( m )
jusqu'à 4	jusqu'à 2	45
5	3	60

### Si pente > 2 % ...

- et < 10 % :
  - tranchées perpendiculaires à la plus grande pente
  - tranchées distantes de 3.50 m d'axe en axe et profondes de 60 à 80 cm
  - tuyaux perforés horizontaux sur 50 cm à partir du regard de répartition pour répartition égale de l'eau
- et > 10 % : - aménagement en terrasse

### Coût

- entre 25 000 F et 30000 F
- Durée de vie : 15 ans



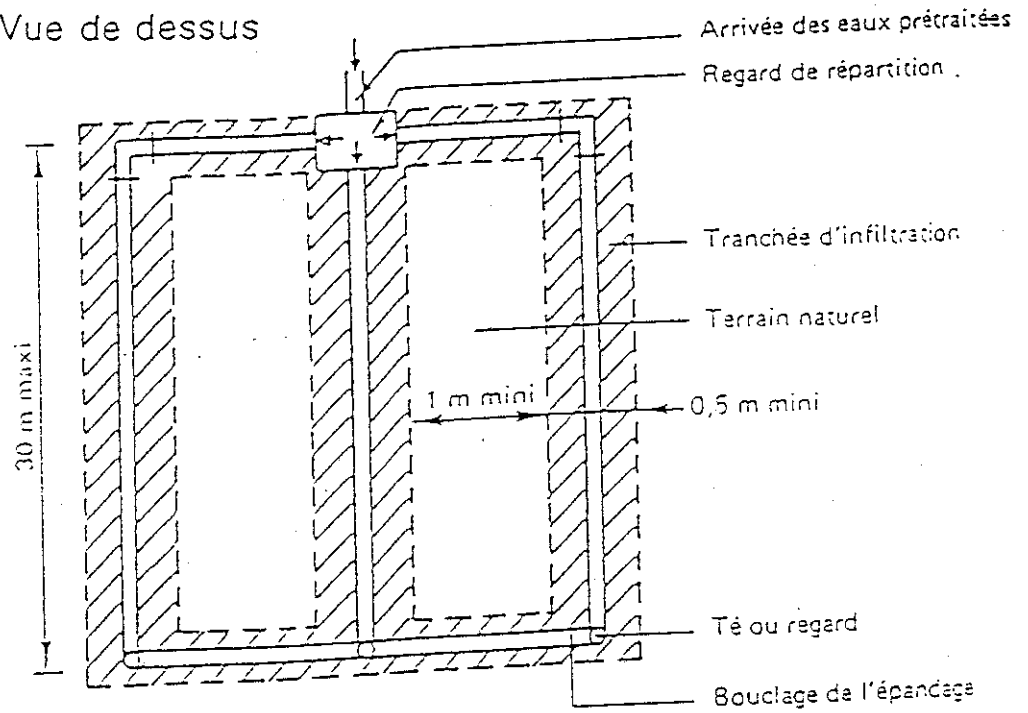
### Épandage souterrain gravitaire avec apport de terre

- Cas d'utilisation : nappe ou trace d'hydromorphie entre 0.80 et 1.50 m de profondeur.
- Apport de terre sur 30 cm d'épaisseur
- Surélévation des sorties d'eaux de l'habitation si nécessaire.

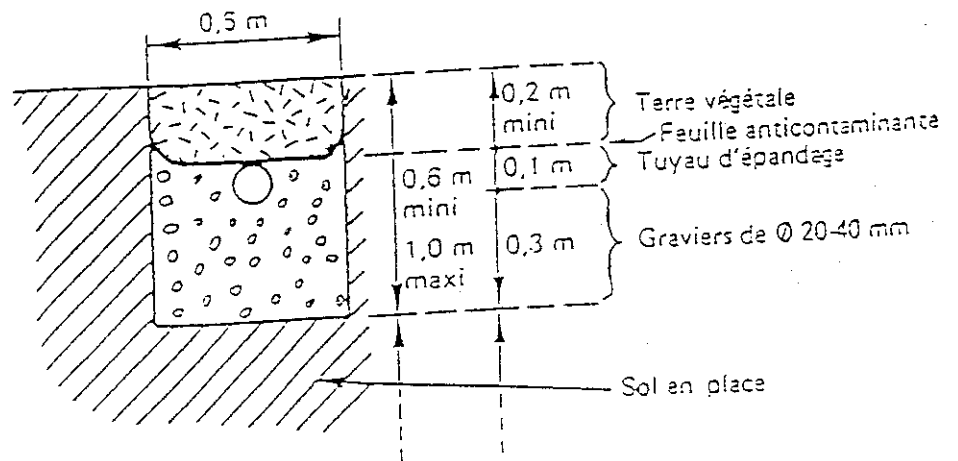
### Lit d'épandage

- cas d'un sol trop sablonneux (risque d'effondrement des tranchées)
- ne pas l'implanter dans une cuvette ni à proximité d'une rupture de pente
- fouille unique à fond horizontal
- longueur max : 30 m
- largeur max : 8 m

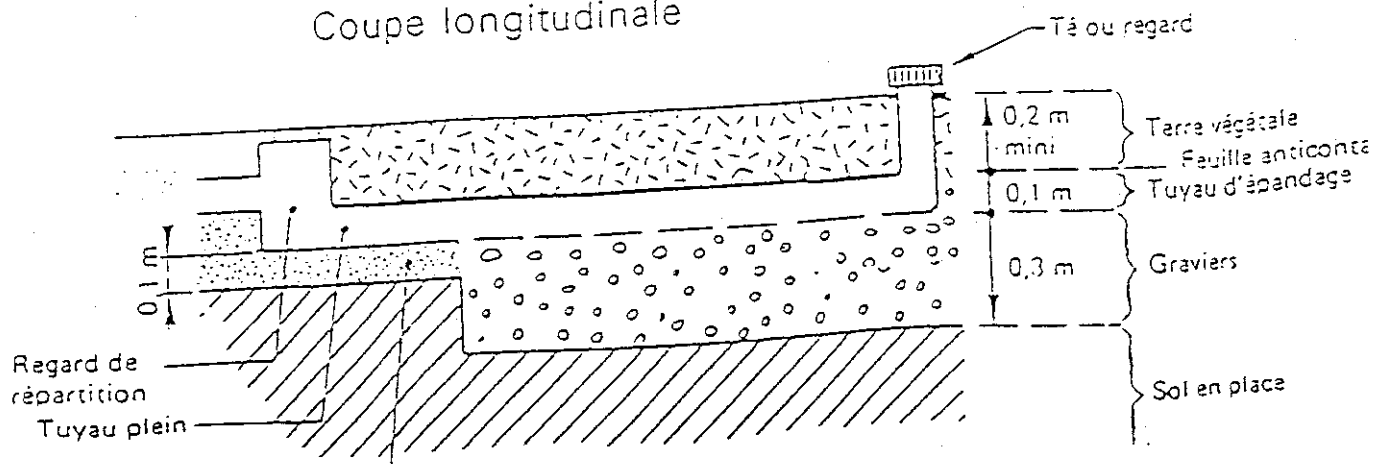
Vue de dessus



Coupe transversale d'une tranchée



Coupe longitudinale



# LIT FILTRANT VERTICAL NON DRAINE

Les granulats constituent le système épurateur, le sol le moyen dispersant.

## Cas d'utilisation

- type de sol : classe 2
  - pente < 15%
  - nappe > 1.50 m
  - $K < 20$  mm/h ou horizon superficiel (<1 m) à faible perméabilité ou à charge caillouteuse élevée ou correct mais trop peu profond et horizon souterrain à perméabilité bonne sans trace d'hydromorphie.
  - trop perméable ( $K > 500$  mm/h) (roches fissurées comme granit, calcaire)

## Matériel

- granulats : - sable + gravier (  $d < 40$  mm )
  - le sable est défini par une courbe granulométrique
- tuyaux d'épandage: - diamètre > 100 mm
  - diamètre des orifices > 5 mm
  - espacement des orifices de 10 à 30 cm
- regard de répartition des effluents : - assure l'égalité répartition dans les tuyaux d'épandage
  - évite la stagnation des eaux
- tés ou regard de bouclage
- géotextiles : - 2 feuilles anticontaminantes perméables à l'air et à l'eau : une recouvrant les tuyaux pour éviter le colmatage de ceux-ci, l'autre placée au fond de la fouille pour éviter l'entraînement du sable dans le sol (roche fissurée).
  - 1 film imperméable sur les parois de la fouille pour éviter les risques de déchirement ou de poinçonnement (roche fissurée).

## Dimensionnement

- profondeur de la fouille à 1.10 m minimum sous la surface du sol ( 1.60 m maxi )
- fond horizontal
- largeur : 5 m (pour 2 chambres)
- longueur mini : 4 m
- dimensionnement minimal :

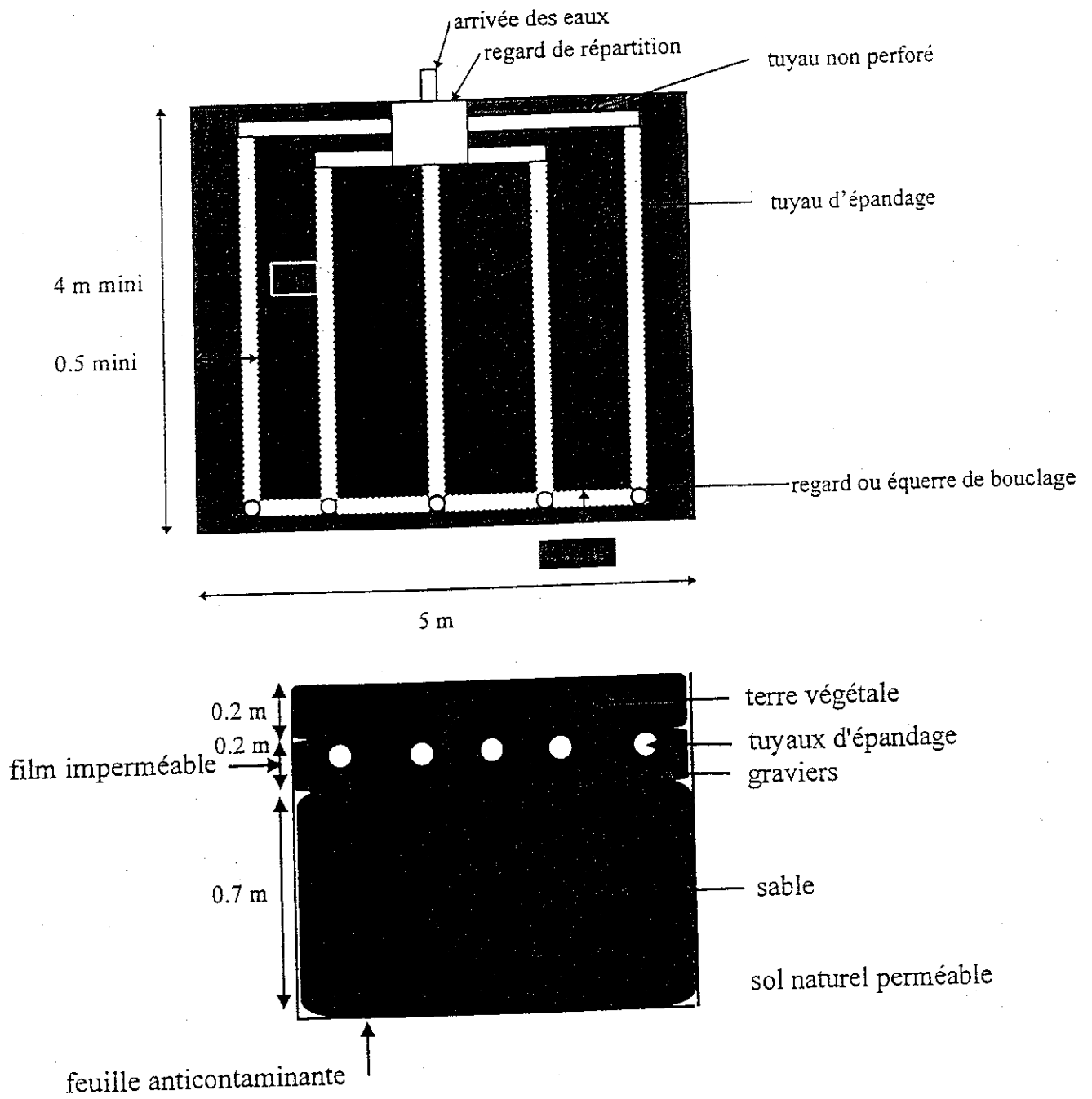
nombre de pièces principales	nombre de chambres	surface (m <sup>2</sup> )
4	2	20
5	3	25

et 5 m<sup>2</sup> / chambre supplémentaire

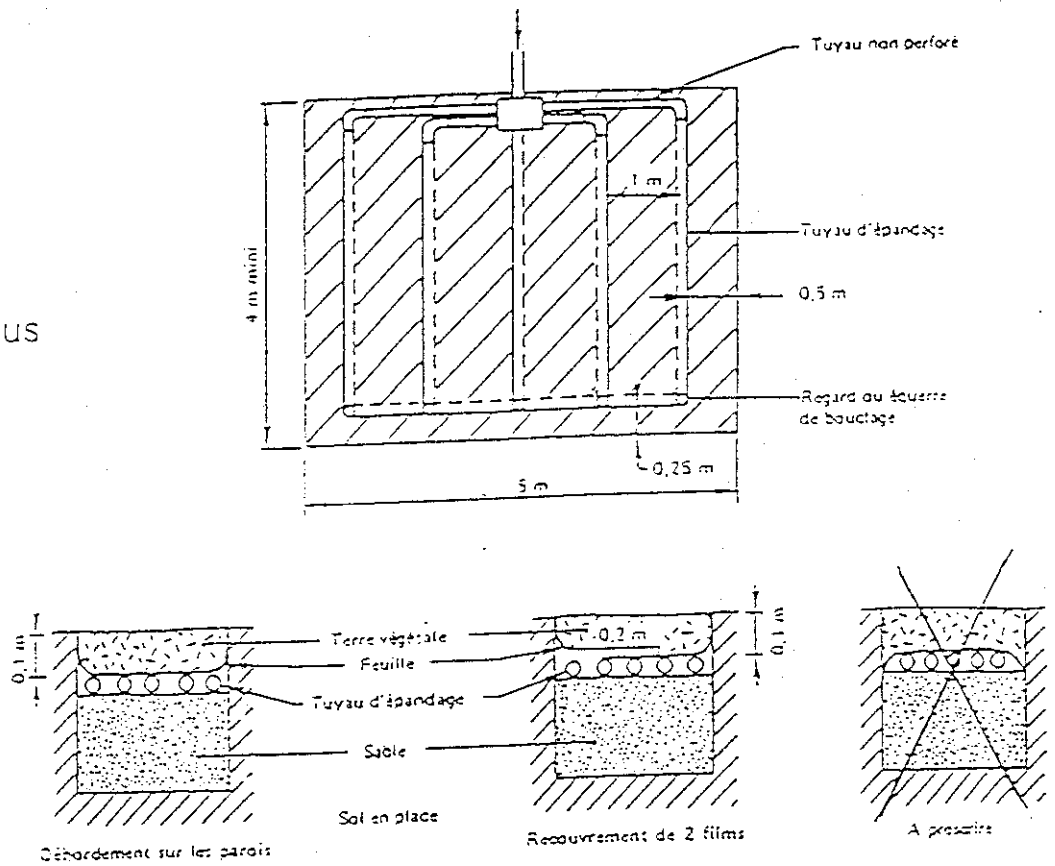
## Coût

- entre 30 000 et 35 000 F

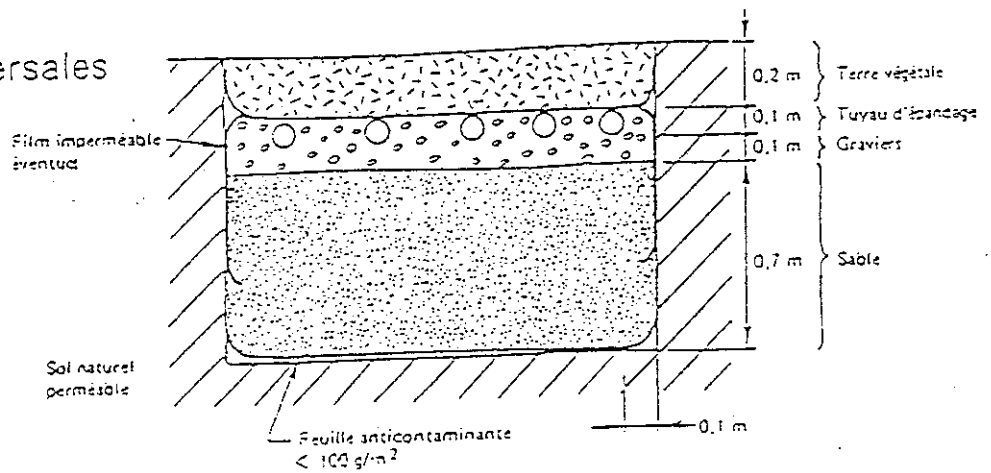
# Vue de dessus du lit filtrant non drainé



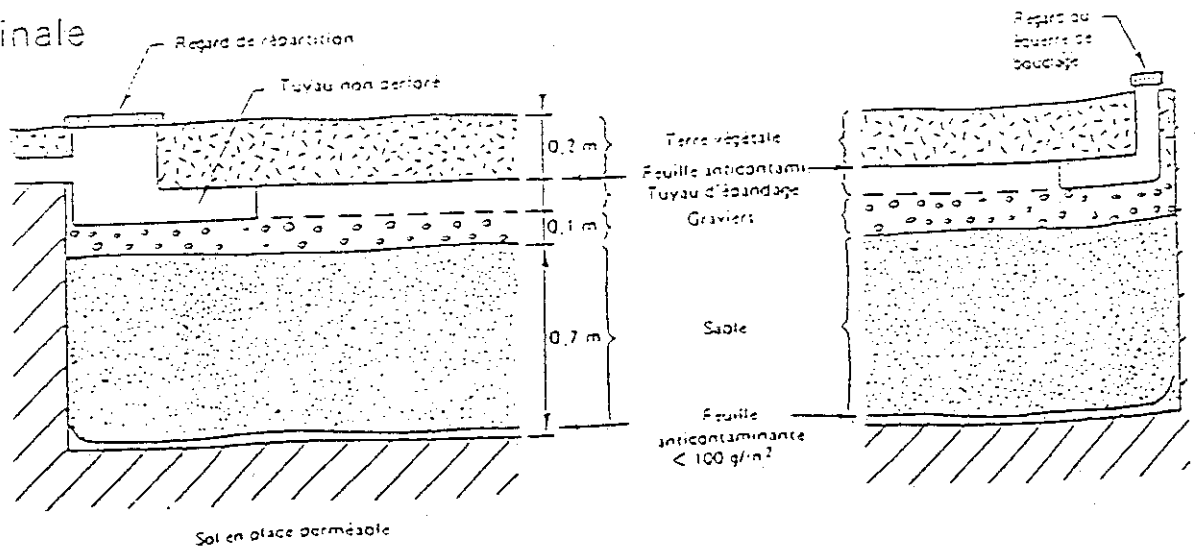
### 1. Vue du dessus



### 2. Coupes transversales



### 3. Coupe longitudinale





# LIT FILTRANT VERTICAL DRAINE

Les granulats constituent le système épurateur, le sol le moyen dispersant.  
Les effluents sont évacués soit vers le milieu superficiel (fossé, cours d'eau, égout pluvial) soit vers le milieu perméable souterrain par un puits d'infiltration.

## Cas d'utilisation

- type de sol : *classe 3*
  - pente < 15%
  - substratum imperméable entre 1.50 et 2 m et nappe ne se trouve pas au dessus
  - nappe entre 1.20 et 2 m
  - $K < 20$  mm/h
  - *horizon superficiel (<1 m) à faible perméabilité ou à charge caillouteuse élevée et horizon inférieur à faible perméabilité* ou présence de nappe.
- *horizon perméable en surface mais peu perméable au dessous de 0.80 m et pente.*

## Matériel

- granulats : - sable + gravier (  $d < 40$  mm )
  - le sable est défini par une courbe granulométrique
- tuyaux d'épandage: - diamètre > 100 mm
  - diamètre des orifices > 5 mm
  - espacement des orifices de 10 à 30 cm
- regard de répartition des effluents : - assure l'égale répartition dans les tuyaux d'épandage
  - évite la stagnation des eaux
- tés ou regard de bouclage
- géotextiles : - 2 feuilles anticontaminantes perméables à l'air et à l'eau : une recouvrant les tuyaux pour éviter le colmatage de ceux-ci, l'autre placée entre le sable épurateur et le gravier de collecte.
  - un film imperméable sur le fond et les parois de la fouille pour éviter les risques de déchirement ou de poinçonnement (roche fissurée).
- si milieu souterrain vulnérable (nappe à protéger et sol fissuré), ajouter un film imperméable.

## Dimensionnement

- profondeur de la fouille à 1.20 m minimum sous la surface du sol ( 1.70 m maxi )
- fond horizontal
- largeur : 5 m (pour 2 chambres)
- longueur mini : 4 m
- dimensionnement minimal :

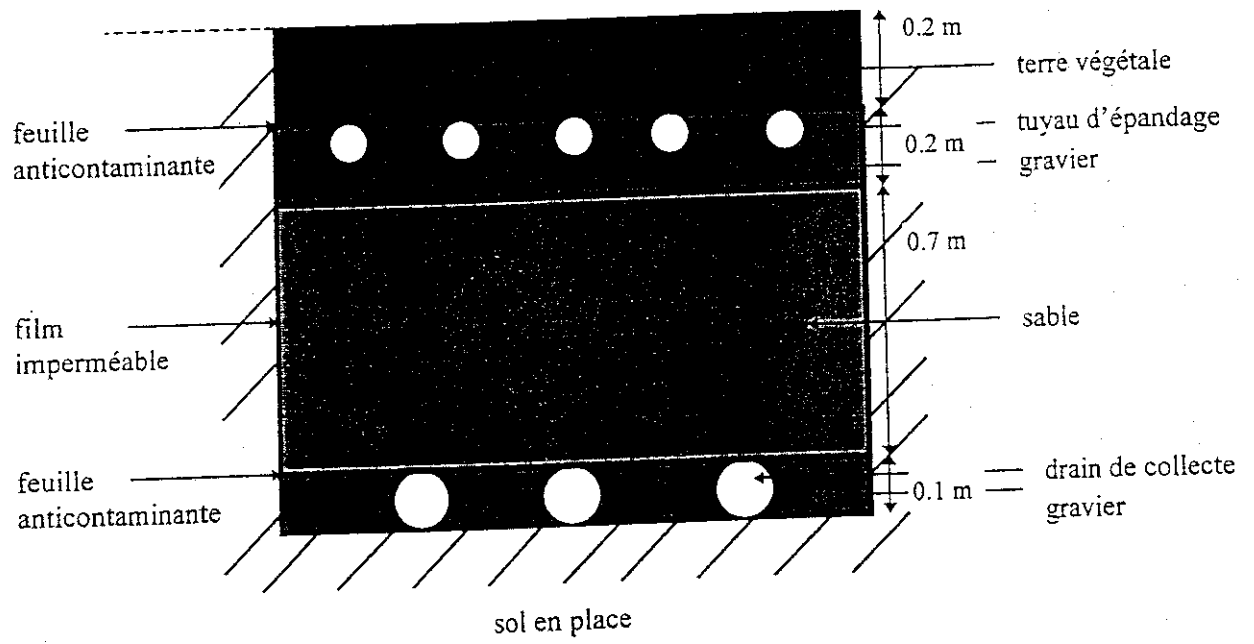
nombre de pièces principales	nombre de chambres	surface (m <sup>2</sup> )
4	2	20
5	3	25

et 5 m<sup>2</sup> / chambre supplémentaire

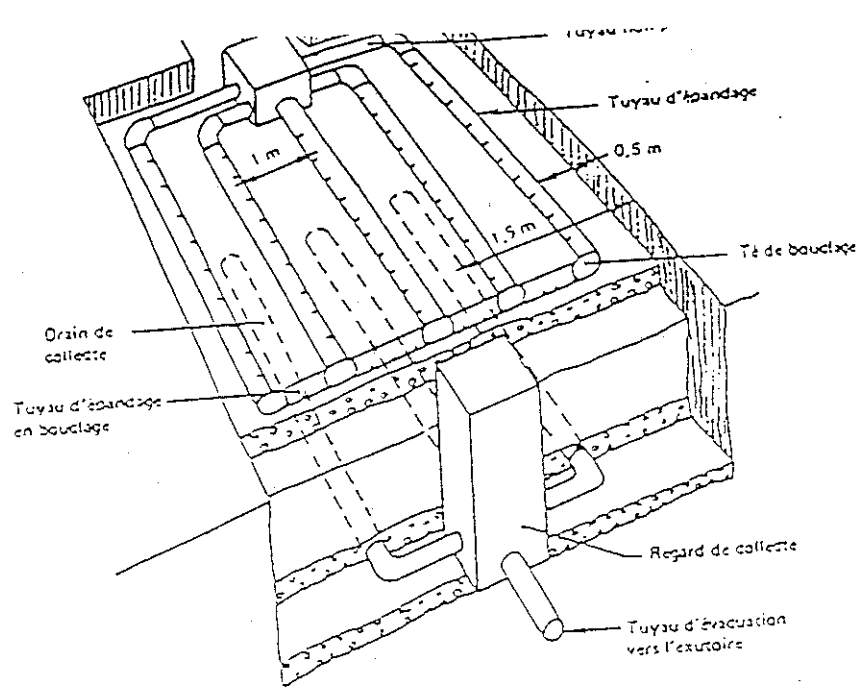
## Coût

- entre 40 000 et 45 000 F

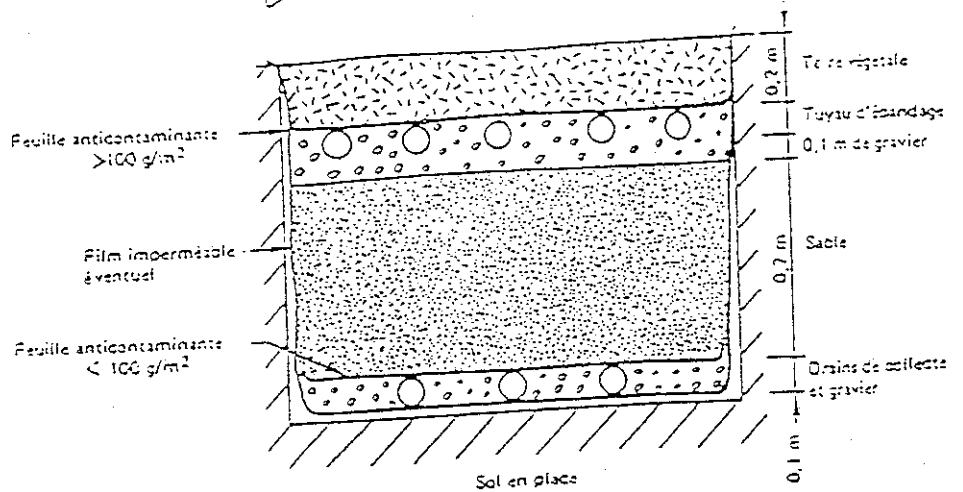
# Coupe transversale du lit filtrant vertical drainé



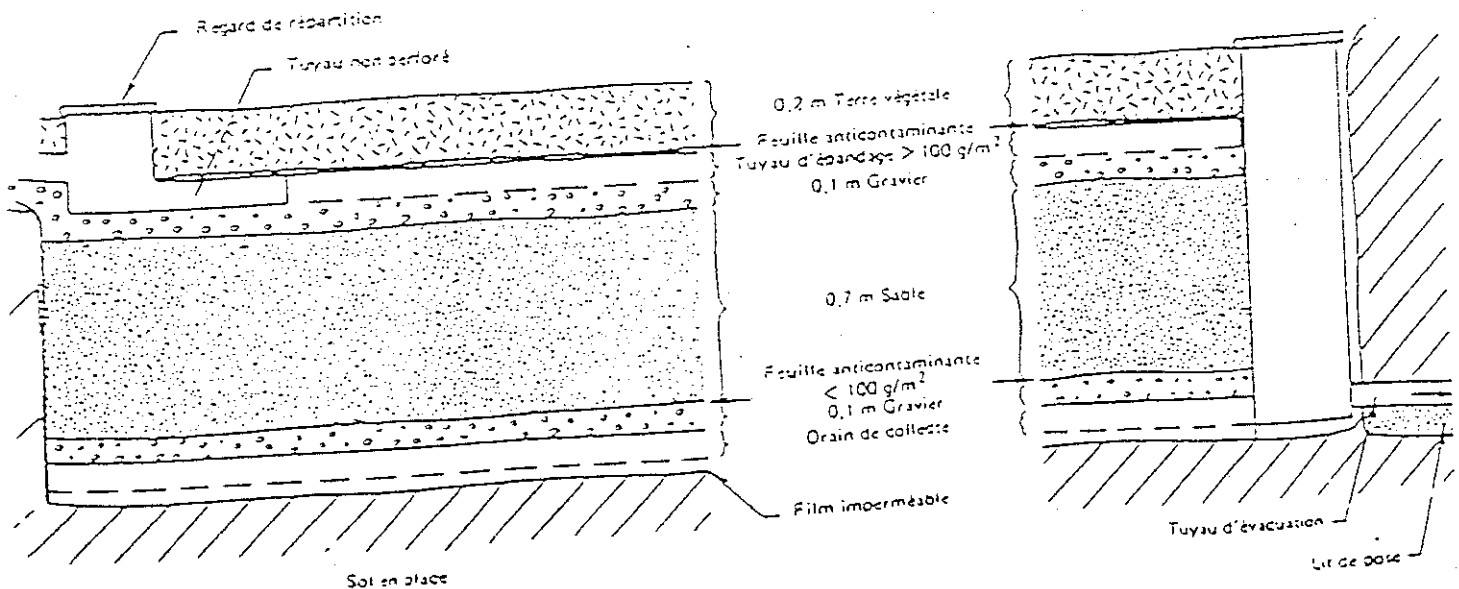
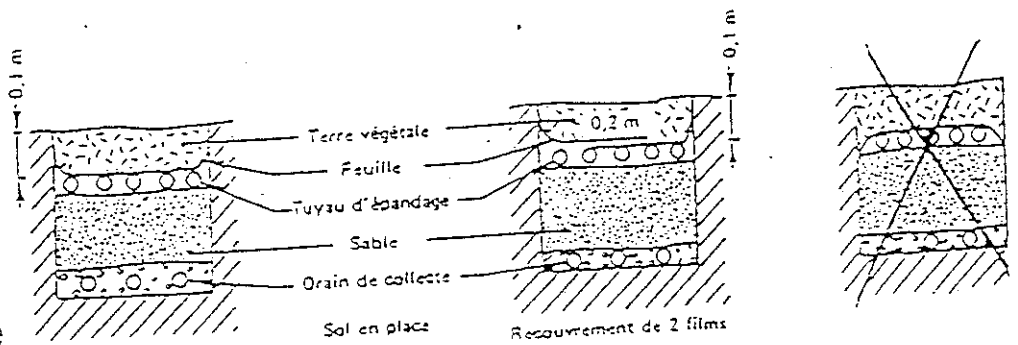
# 1. Vue du dessus



## Coupes transversales



## 3. Coupe longitudinale



Filtre à sable vertical drainé

# LIT FILTRANT HORIZONTAL DRAINE

Les granulats constituent le système épurateur, le sol le moyen dispersant.

Les effluents sont évacués soit vers le milieu superficiel (fossé, cours d'eau, égout pluvial) soit vers le milieu perméable souterrain par un puits d'infiltration.

## Cas d'utilisation

- type de sol : classe 3
  - pente < 15%
  - substratum imperméable entre 1.50 et 2 m et nappe ne se trouve pas au dessus
  - nappe entre 1.20 et 2 m
  - $K < 20$  mm/h
  - horizon superficiel (<1 m) à faible perméabilité ou à charge caillouteuse élevée et horizon profond à faible perméabilité ou présence de nappe.
- faible dénivelé entre la sortie d'eaux et l'exutoire.
- fil d'eau < 50 cm de profondeur
- distance de 3 m des arbres
- espace disponible (aval maison) : 50 m<sup>2</sup> environ

## Matériel

- granulats : - sable + gravier (  $d < 40$  mm )
  - le sable est défini par une courbe granulométrique
- tuyaux d'épandage: - diamètre > 100 mm
  - diamètre des orifices > 5 mm, espacement des orifices de 10 à 30 cm
- regard de répartition des effluents : - assure l'égalité répartition dans les tuyaux d'épandage
  - évite la stagnation des eaux
- tés ou regard de bouclage
- géotextiles : - 1 feuille anticontaminante perméable à l'air et à l'eau recouvrant les tuyaux et la fouille pour éviter l'entraînement de la terre dans le filtre
  - un film imperméable sur le fond et les parois de la fouille pour éviter les risques de déchirement ou de poinçonnement (roche fissurée).
- si milieu souterrain vulnérable (nappe à protéger et sol fissuré), ajouter un film imperméable.

## Dimensionnement

- profondeur de la fouille à 0.55 m minimum sous la surface du sol ( compatibilité avec l'exutoire )
- fond de pente < 1 % dans le sens de transit de l'effluent
- largeur du front de répartition mini : 6 m, maxi : 13 m (8 chambres)
- longueur du cheminement constante : 5.50 m
- 

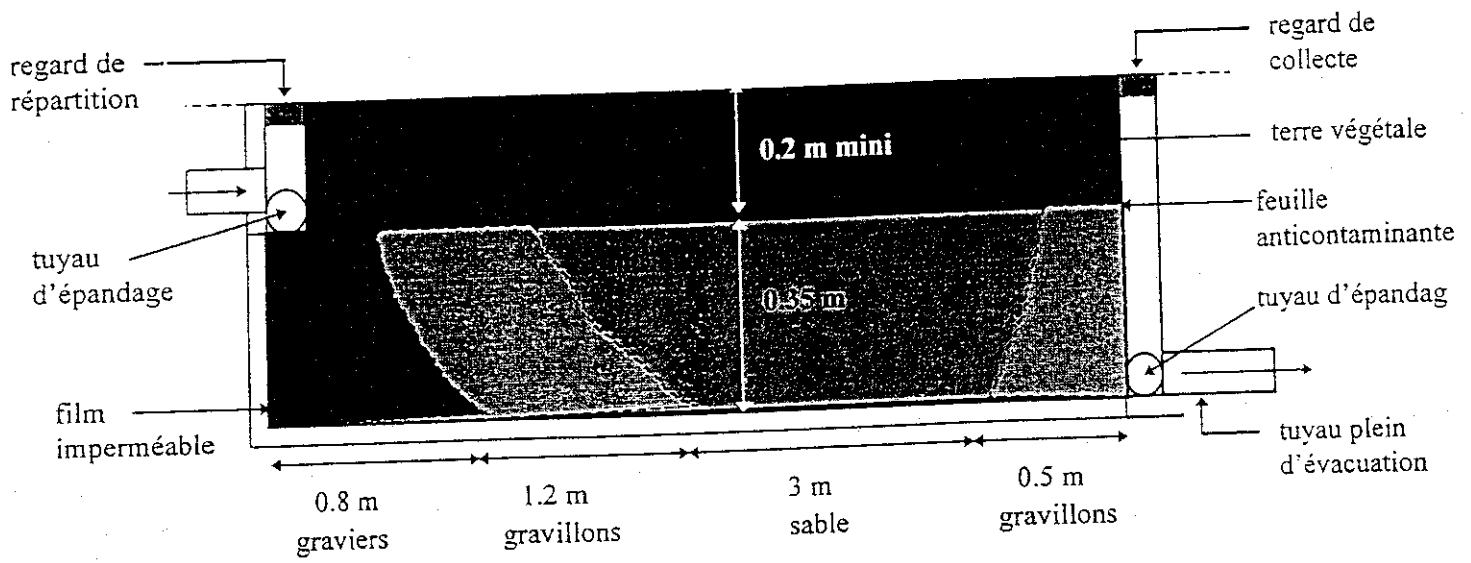
nombre de pièces principales	nombre de chambres	largeur du front de répartition (m)
4	2	6
5	3	8
6	4	9

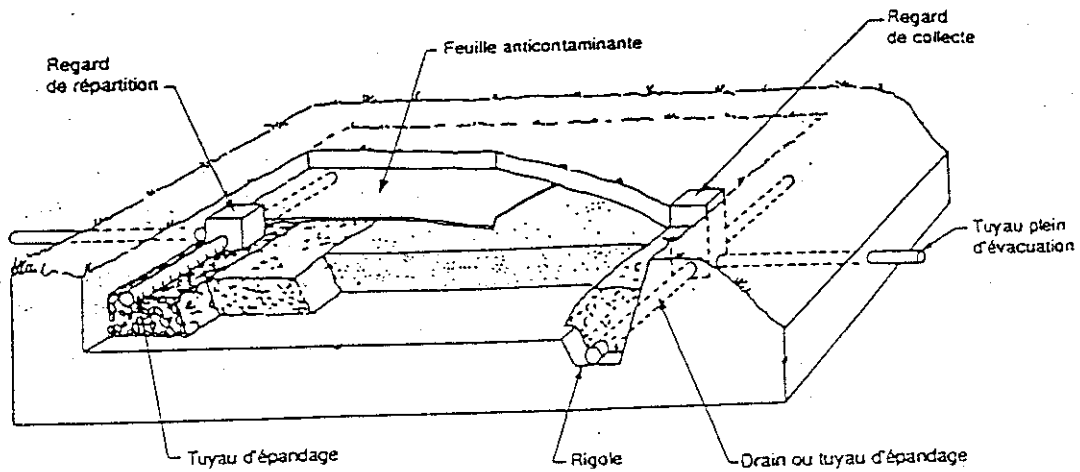
et 1 m / chambre supplémentaire

## Coût

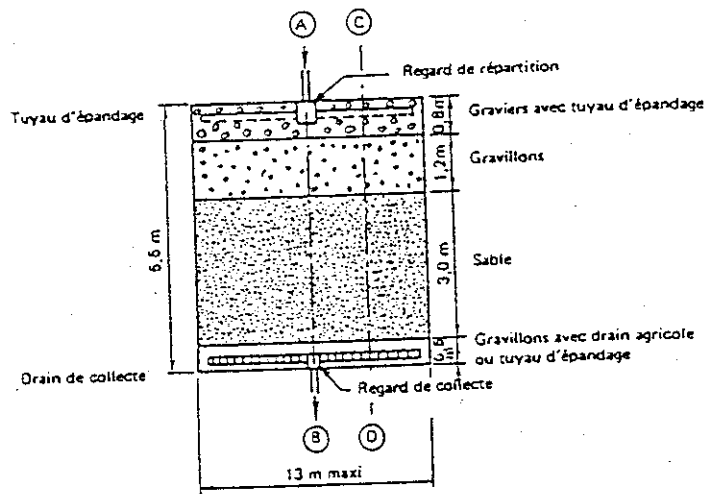
- entre 40 000 F et 45 000 F

# Coupe longitudinale d'un lit filtrant horizontal drainé

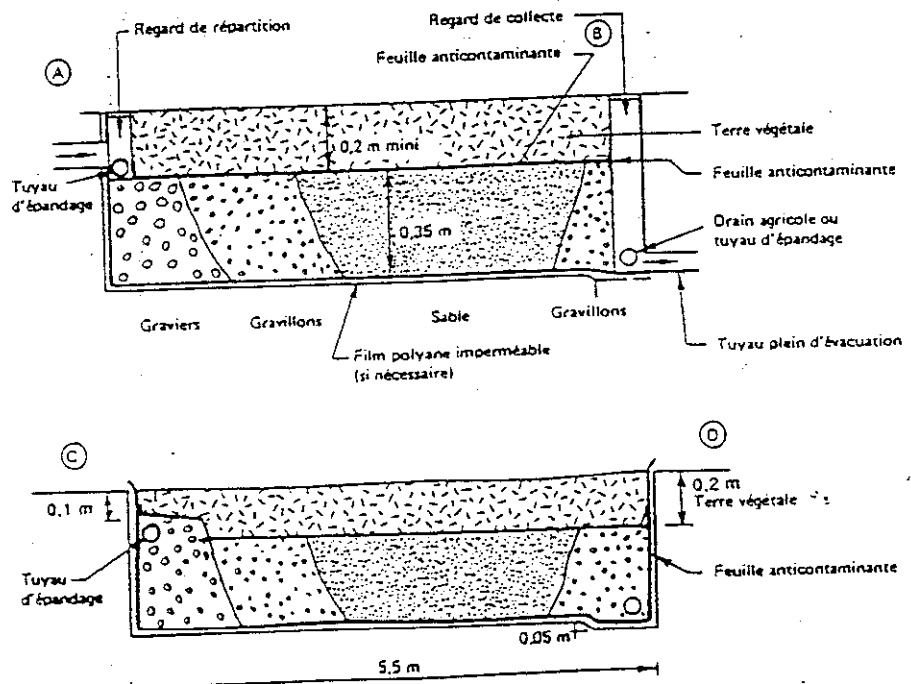




Vue du dessus



Coupes longitudinales



FILTRE À SABLE HORIZONTAL

# TERTRE D'INFILTRATION NON DRAINE

Les granulats constituent le système épurateur, le sol le moyen dispersant. Ce filtre peut s'appuyer sur une pente, être en partie enterré ou hors sol (pompe nécessaire). Une étude de stabilité des terres et des risques d'affouillement devra être réalisée préalablement. La mise en oeuvre est délicate car l'imperméabilisation des parois est difficile.

## Cas d'utilisation

- type de sol : classe 4
  - pente > 15%
  - substratum imperméable entre 1.50 et 2 m et nappe se trouve au dessus
  - nappe entre 0.30 et 1.20 m
  - substratum entre 0.40 et 1.50 m
  - sol perméable en surface ( < 0.40 m )  $K > 10$  mm/h et entre 0.40 et 1 m,  $K < 6$  mm/h ( argile )
- en zone inondable
- distance de 3 m des arbres
- espace disponible (aval maison) : 200 m<sup>2</sup>

## Matériel

- granulats : sable + gravier ( d < 40 mm ), le sable est défini par une courbe granulométrique
- tuyaux d'épandage: - diamètre > 100 mm
  - diamètre des orifices > 5 mm, espacement des orifices de 10 à 30 cm
- regard de répartition des effluents : - assure l'égalité répartition dans les tuyaux d'épandage
  - évite la stagnation des eaux
- tés ou regard de bouclage
- géotextiles : - 2 feuilles anticontaminantes perméables à l'air et à l'eau : l'une recouvrant le tertre, l'autre au fond de la fouille pour éviter l'entraînement de la terre dans le filtre.
  - un film imperméable sur les parois de la fouille pour éviter les risques de déchirement ou de poinçonnement (roche fissurée).
- poste de relevage : - volume maxi de chaque bûchée: 1/8 de la consommation journalière.
  - bûche de reprise ventilée

## Dimensionnement

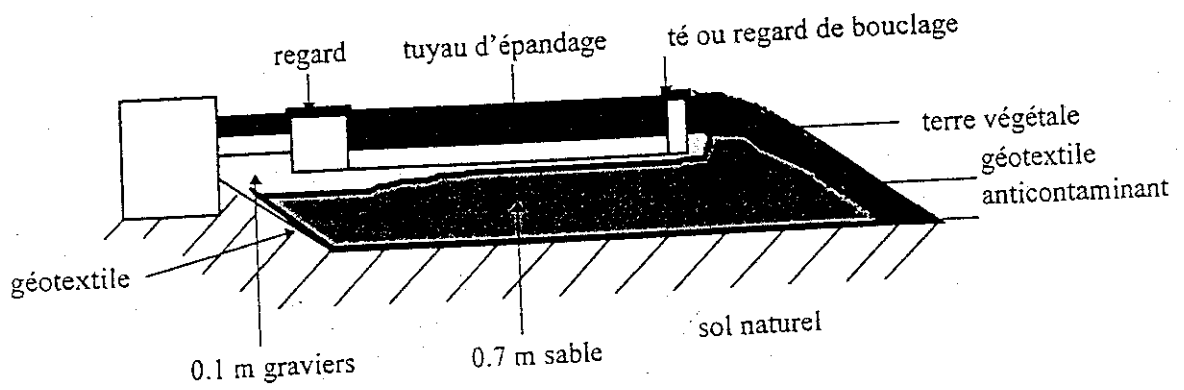
- fond de la fouille à 0.90 m sous le fil d'eau en sortie du regard de répartition.
- largeur au sommet : 5 m
- longueur mini au sommet : 4 m

nombre de pièces principales	nombre de chambres	surface mini au sommet (m <sup>2</sup> )	surface mini à la base (m <sup>2</sup> )	
			15 < K < 30	30 < K < 500
4	2	20	60	40
5	3	25	90	60
+1	+1	+5	+25	+20

## Coût

- entre 50 000 F et 60 000 F

## Tertre en terrain en pente

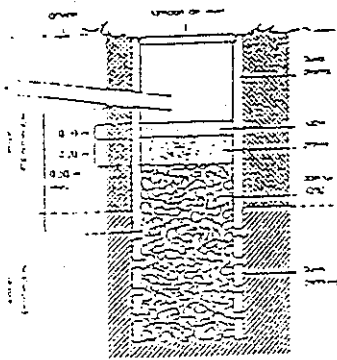


### TERTRE D'INFILTRATION DRAINE

- Cas d'utilisation : sol pas assez perméable en surface sur 0.40 m de profondeur.
- Technique très contraignante.



## LES PUIITS D'INFILTRATION



Puits d'infiltration

Source 131

Un puits d'infiltration ne peut être installé que pour effectuer le transit d'effluents ayant subi un traitement complet à travers une couche superficielle imperméable afin de rejoindre la couche sous-jacente perméable et à condition qu'il n'y ait pas de risques sanitaires pour les points d'eau destinés à la consommation humaine.

La surface latérale du puits d'infiltration doit être étanche depuis la surface du sol jusqu'à 0,50 mètre au moins au-dessous du tuyau amenant les eaux épurées. Le puits est recouvert d'un tampon.

La partie inférieure du dispositif doit présenter une surface totale de contact (surface latérale et fond) au moins égale à 2 mètres carrés par pièce principale.

Le puits d'infiltration doit être garni, jusqu'au niveau du tuyau d'amenée des eaux, de matériaux calibrés d'une granulométrie 40/80 ou approchant.

Les effluents épurés doivent être déversés dans le puits d'infiltration au moyen d'un dispositif éloigné de la paroi étanche et assurant une répartition sur l'ensemble de la surface, de telle façon qu'ils s'écoulent par surverse et ne ruissellent pas le long des parois.

